

ENTRÉE EN CLASSE DE CINQUIÈME Section internationale allemande

Votre enfant est actuellement en Sixième Section allemande, vous allez l'inscrire en classe de **Cinquième Section allemande** pour la rentrée 2022 au Lycée français Jean Monnet.

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements obligatoires :

Enseignements communs en 5^{ème} Section internationale allemande
Français
Mathématiques
Anglais
Langue et littérature en allemand
Histoire-géographie-éducation civique (en français et en allemand)
Sciences et techniques : <ul style="list-style-type: none">- Sciences de la vie et de la Terre- Physique et chimie- Technologie
Enseignements artistiques : <ul style="list-style-type: none">- Arts plastiques- Éducation musicale
Éducation physique et sportive
AP (Accompagnement Personnalisé) : <ul style="list-style-type: none">- Français- Mathématiques

Toute question concernant la SI allemande est à poser par mail à : carole.wimmer@lyceefrançais.be

Les enseignements pour lesquels une continuité est tacite tels que les langues vivantes et certaines options ne vous seront pas redemandés dans le module de réinscription, vous y trouverez seulement les enseignements pour lesquels vous devez procéder à des choix.

ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT (FACULTATIF)

Je peux choisir de commencer Langues et cultures de l'Antiquité (Latin – Grec) : enseignement en dehors de la grille, après 16h30.

Attention : l'enseignement de LCA se poursuit jusqu'en fin de 3^{ème} et ne pourra pas être abandonné en 4^{ème} (sauf cas exceptionnel : arrêt définitif validé sur demande motivée adressée au Proviseur-Adjoint, (sans possibilité de le remplacer par une 3^{ème} langue vivante)). **Le cumul avec une 3^{ème} langue vivante en 4^{ème} ne sera pas possible non plus.**

Choisir dans la case Option 1 :

« Langues et cultures de l'Antiquité (après 16h30) »

Je peux choisir le théâtre : enseignement en dehors de la grille, après 16h30.

Choisir dans la case Option 2 :

Théâtre (après 16h30)